

Les subsides

programmes visant à aider la petite entreprise. Qu'est-ce que le député a contre cela et contre les programmes visant à faire connaître l'existence de ces programmes à la population? Pourquoi le député s'oppose-t-il au fait que l'on renseigne les personnes âgées sur les programmes qui leur sont destinés? Pourquoi est-il contre les programmes visant à renseigner les jeunes Canadiens sur les possibilités d'emploi qui leur sont offertes? Est-il contre les programmes destinés à renseigner les agriculteurs et contre les campagnes d'information sur la constitution? Depuis le rapatriement de notre constitution, plus de 200,000 Canadiens nous ont écrit pour réclamer un exemplaire de la constitution et de la charte des droits et libertés.

Le député de Capilano (M. Huntington) a bafoué et renié la publicité concernant les droits accordés aux citoyens canadiens par la charte des droits et libertés. Je ne partage pas son opinion. Certains de nos vis-à-vis ont peut-être voté contre l'adoption de la charte, ou ne l'ont pas défendue et n'en sont pas fiers. C'est loin d'être mon cas. Les Canadiens ont d'autres moyens de protéger leur égalité et leur dignité. Ils n'ont plus à supplier les gouvernements. Les libertés et droits fondamentaux des Canadiens ont préséance sur les droits des gouvernements. La charte donne aux Canadiens le droit de lutter contre la discrimination et l'intolérance. Ils ont réagi en conséquence.

Il y a une semaine samedi dans ma circonscription plus de 1,000 Canadiens sont venus célébrer le rapatriement de la constitution. Ils étaient fiers cela se voyait sur leur figure. Ils étaient fiers de chanter «Ô Canada» et de repartir avec une copie de la charte des droits. Nous en avons manqué; j'aurais aimé en avoir plus. J'étais ravi de voir que les Canadiens étaient fiers de nos réalisations dans ce domaine. Je veux que davantage de Canadiens écrivent pour obtenir un exemplaire de la constitution et de la brochure sur la charte des droits et des libertés, et qu'ils disent ce que cela représente pour eux.

Que trouve à redire le député au livre qui décrit les grands avantages et les programmes offerts au secteur du bâtiment au Canada? Si le public ne connaît pas ces programmes, comment peut-il y répondre? Il a dit que les députés avaient le devoir de dire tout ce qu'ils doivent savoir à leurs électeurs. S'attend-il à ce que les gens connaissent tous les programmes du gouvernement fédéral sans exception, simplement parce que leur député leur en parle à titre personnel et dans leur foyer? Les députés sont les plus gros usagers de notre publication, destinée à informer leur électorat. Voilà à quoi sert le programme.

M. Chrétien: Un député conservateur en a demandé 40,000 exemplaires.

M. Peterson: Le ministre de la Justice (M. Chrétien) me signale qu'un député conservateur a demandé 40,000 exemplaires de la charte des droits et des libertés. N'est-ce pas de la fierté? N'est-ce pas ainsi que nous devrions agir?

Le député de Wellington-Dufferin-Simcoe s'est dit contre la publicité. Si l'on pouvait le faire sans recourir à la publicité, j'aimerais le savoir. Pense-t-il que nous pouvons nous contenter

de faire paraître des communiqués de presse, les remettre aux courriéristes parlementaires qui en feront part à la presse? Croit-il honnêtement que la presse du Canada fera de la publicité autour des programmes nationaux? Combien d'organes de presse nationaux existe-t-il? Il s'est élevé contre une annonce publicitaire sur l'unité canadienne parue dans le *Globe and Mail*. Combien de journaux véritablement nationaux possédons-nous?

S'il veut supprimer toute la publicité gouvernementale dans les journaux et à la télévision, quelles autres solutions nous propose-t-il? S'il a d'autres idées valables pour informer les Canadiens de leurs droits et les aider à se prévaloir davantage des services gouvernementaux et de leurs programmes, il ne nous en n'a pas parlé. Quelles solutions de rechange propose-t-il? Un plus grand nombre de panneaux d'affichage? Un plus grand accès aux foyers? Nous aimerions beaucoup avoir son avis sur des façons constructives de sensibiliser les Canadiens à leurs droits. Après avoir entendu ses observations aujourd'hui, je suis de plus en plus convaincu que les Canadiens ne savent pas quels sont leurs droits. Nous devons envisager très sérieusement les mesures à prendre pour leur faire mieux connaître leurs droits vis-à-vis du gouvernement.

● (1730)

Je ne présenterai pas d'excuses. Je ne tenterai pas d'excuser les efforts du gouvernement qui veut montrer aux Canadiens ce que leur gouvernement fait pour eux. Je ne tenterai pas d'excuser les programmes entrepris d'un bout à l'autre du pays pour expliquer aux Canadiens pourquoi ils ont intérêt à demeurer unis et forts. Je ne tenterai pas d'excuser les efforts que nous avons déployés au Québec lors du référendum, les initiatives prises par le ministre de la Justice (M. Chrétien) et le premier ministre (M. Trudeau) pour combattre les séparatistes sur leur propre terrain et les vaincre, car à titre de député j'aurais eu honte si nous nous étions tenus à l'écart à ce moment-là et si nous n'avions pas fait le maximum pour obtenir les résultats que nous savons. Je demande simplement aux députés d'en face ce qu'ils faisaient alors.

M. Baker (Nepean-Carleton): Vous savez très bien ce que nous faisons!

M. Peterson: Participaient-ils personnellement au combat livré au Québec?

M. Baker (Nepean-Carleton): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. Peterson: Je pose simplement la question.

M. Baker (Nepean-Carleton): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. Beatty: C'est plutôt mesquin, Jim, de recourir ainsi aux insinuations.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Le député de Nepean-Carleton (M. Baker) invoque le Règlement.